



BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en ligne le : 28-10-2022 jusqu'au : 28-12-2022

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2022	
En exercice	23	Date de la convocation	29 09 2022
Quorum	16	N° de la délibération	10. CA 2022 10 19
Présents	22	Service	Développement
Représentés	1		
Votants	23		

OBJET	Construction neuve – Mesures préparatoires à la mise en œuvre de la programmation 2023
Le 19 octobre 2022 à 14h30, les membres du Conseil d'administration se sont réunis dans les locaux de Morbihan Energies, 27 rue de Luscanen (Salle Henri LE BRETON), 56000 Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente.	

Participants (22) : Mme Marie-Hélène HERRY, Mme Marie-Jo LE BRETON, Mme Soizic PERRAULT, M. Nicolas JAGOUDET (ne vote plus à partir de la délibération N°15), M. Pierre GUEGAN, Mme Myrienne COCHE, Mme Stéphanie DOYEN, Mme Christine LE STRAT, M. Olivier HOUSSAY, M. Marc BOUTRUCHE, Mme Elise DEMAY, M. Jean-Jacques TROMILIN, M. Jérôme PINSARD, M. Bernard CAUDAL, Mme Marie-Anne LE BOURLAY, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Dominique RIO, M. Hervé JEGO, M. Jean-Noël TEXIER, M. David HADJEB, Mme Cécile FRANCHET (ne vote plus à partir de la délibération N°11), M. Loïc HIRRIEN,

Excusé ayant donné pouvoir (1) : M. David ROBO (pouvoir à Mme HERRY à compter de la délibération N°9).

Chaque année, dans le cadre de sa stratégie de développement patrimonial, Bretagne Sud Habitat établit un recensement des opérations susceptibles d'être inscrites à la programmation suivante.

Cette prévision d'inscription pour 2023 comporte les reports d'opérations non agréées et maintenues de l'année 2022 ainsi que les opérations nouvelles résultant des contacts ou demandes exprimées en cours d'année par les collectivités ou les opérateurs de l'habitat.

Chaque proposition de programme fait l'objet d'une présentation et d'un examen préalables en comité d'engagement afin de valider sa compatibilité avec nos contraintes de faisabilité financière et d'équilibre aux différentes phases d'avancement : de la faisabilité initiale au financement à mettre en place.

Le déroulement des dossiers nécessite d'engager, dès à présent, les études (études de sol, étude de conception, d'aménagement...) à réaliser par des prestataires extérieurs pour les opérations identifiées en annexe.

Il est précisé que la programmation 2023 – définie de manière prévisionnelle à ce stade de l'année 2022 – sera amenée à subir des évolutions qui seront régulièrement présentées au Conseil d'administration ou au Bureau dans le cadre de mises à jour successives sur l'année 2023.

Le Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide la programmation prévisionnelle 2023,
- autorise le Directeur général à engager les opérations listées dans le tableau joint et à procéder :
 - au lancement si nécessaire de l'appel à candidatures afin de désigner le maître d'œuvre chargé de la réalisation de ces opérations,
 - à l'organisation des procédures de consultation concernant les marchés de prestations intellectuelles et de travaux conformément au règlement intérieur de Bretagne Sud Habitat et à l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret du 25 mars 2016,



BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en ligne le : 28-10-2022 jusqu'au : 28-12-2022

- à la signature des avant-contrats des assiettes foncières et la constitution des servitudes nécessaires,
- à la signature des contrats de réservation des immeubles acquis en VEFA,
- à la signature de toutes conventions nécessaires au bon déroulement des opérations (convention de co-titularité, convention de groupement de commandes, convention d'accord financier, convention d'accord de rétrocession des VRD et espaces verts...),
- au dépôt des autorisations administratives préalables (*agrément, DID, permis de construire....*),
- à la sollicitation des subventions et accords de principe des prêteurs,
- à la communication sur le programme et les prix prévisionnels afin de retenir des options sur la future pré-commercialisation des lots devant être vendus.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Marie-Hélène HERRY

6, avenue Edgar Degas – CS 62291 – 56008 VANNES CEDEX
02 97 43 82 19 - Siret 275 600 047 RCS Vannes
Office public de l'habitat du Morbihan
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,

Marie-Hélène HERRY

Conseil d'Administration du 19 octobre 2022

PRE PROGRAMMATION 2023 - Construction neuve

Département du Morbihan (hors agglomération de Vannes et Lorient)

Commune	Nom de l'opération	Nbre logements	Répartition						Territoires
			Lgt familial		Struct		Accession		
			PLUS	PLAI	PLAI	PLS	PSLA	BRS	
AURAY	OAP Rue Lieutenant Le Garrec	20	10	10					Est
BILLIERS	ZAC du Los Mer	10	7	3					Est
BRECH	16 rue Nationale - VEFA IMMOGOLGE	5	3	2					Est
BRECH	Rue du Taniin	8	4	4					Est
CRACH	Le Tourbillon	19	10	9					Est
ETEL	Rue des Ecoles	8	4	4					Est
JOSSELIN	Ruelle du Tertre	4	3	1					Est
LOCMARIAQUER	Rue Er Hastel - Lotissement du Bereu Nord	11	4	4				3	Est
MUZILLAC	ZAC Lande Baule	7				7			Est
MUZILLAC	OAP Hinzal	11	8	3					Est
PLUNERET	Les jardins de la Villeneuve	14	7	7					Est
PLUVIGNER	Rue Saint Georges "Le Vorten"	16	8	8					Est
Total		133	68	55	0	0	7	3	

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Commune	Nom de l'opération	Nbre logements	Répartition						Territoires
			Loc. familial		Struct		Accession		
			PLUS	PLAI	PLAI	PLS	PSLA	BRS	
ELVEN	Germaine Tillion - VEFA URBATYS	8	5	3					Est
ELVEN	Keruelion	14	10	4					Est
ILE AUX MOINES	Rue Neuve - VEFA CGPA	2	1	1					Est
LARMOR BADEN	Chemin de la Fontaine - VEFA URBATYS	7	3	1		3			Est
SAINT-AVE	ZAC Beausoleil lot C12	22	15	7					Est
THEIX-NOYALO	La Grée du Loch	18	10	4				4	Est
VANNES	Le Bris	35	24	11					Est
VANNES	Avenue de Tohannic	45	31	14					Est
Total		151	99	45	0	3	0	4	

Lorient Agglomération

Commune	Nom de l'opération	Nbre logements	Répartition						Territoires
			Loc. familial		Struct		Accession		
			PLUS	PLAI	PLAI	PLS	PSLA	BRS	
CAUDAN	Le Belvédère	12	5	5		2			Ouest
GUIDEL	ZAC Centre Ilot A	40	20	20					Ouest
PLOEMEUR	Bois Pins 1 - RU Phase 1	63	31	32					Ouest
Total		115	56	57	0	2	0	0	

Loc. familial		Struct		ULS/DP		Accession	
PLUS	PLAI	PLAI	PLS	PLS	PSLA	BRS	BRS
Total	223	157	0	5	7	7	7
Total général	385			14	399		